



Lettre d'information

N°14 - juillet 2011

Commission Permanente du lundi 11 juillet 2011

Un certain nombre de rapports, parmi nos politiques prioritaires, ont bénéficié du soutien des élus Europe Ecologie. Vous en retrouverez la liste ci-dessous.

Parmi les dossiers de cette commission :

- *les lauréats de la première phase de l'appel à projets Energies au titre de l'aide à l'environnement les entreprises qui réalisent des investissements intégrant un dépassement des normes ou ayant un caractère exemplaire pour la protection de l'environnement, l'utilisation des énergies renouvelables, au titre de la politique recherche et innovation pour la R&D, etc.*

Par ailleurs, les élus EELV ont :

- **voté contre l'individualisation d'une autorisation de programme de 25,8 millions d'€ au titre de la déviation sud ouest d'Evreux**
- **demandé et obtenu, lors du bureau de préparation à la Commission, le retrait d'un prêt de 2,6 millions d'€ proposé au bénéfice de la Société OSILUB pour l'implantation d'une unité de régénération d'huiles moteur usagées à Gonfreville l'Orcher (filiale commune détenue par Veolia et Total, deux sociétés aux bénéfices nets ne justifiant pas une telle demande de soutien).**

Si, parmi les dossiers présentés, un sujet vous intéresse ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Développement et mutations économiques

- **Odace / APE**

Ⓞ L'aide ODACE (ODACE Investissement et ODACE Avance), a pour objectif de soutenir le financement des projets de création et de reprise d'entreprise. L' ODACE Investissement peut-être mobilisée au titre de l'Appel à Projets Energies (APE) lancé le 24 janvier 2011. Il vise à diversifier le bouquet énergétique régional en développant les énergies renouvelables, à promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie et à faire émerger des

activités industrielles et de services liés à la production et à la maîtrise de l'énergie. Cet Appel à Projets régional prévoit, pour les projets candidats à l'APE et dont la nature et les caractéristiques sont conformes au cahier des charges, des bonifications potentielles, dans le respect des règles de cumul et des plafonds communautaires.

70 600€ au bénéfice de la *SAS Cematerre* pour le développement d'un nouvel écomatériau plus isolant pour les travaux de construction, à base de terre stabilisée, de lin, de chaux et de ciment (champ APE : filière industrielle de l'économie verte)

- **Aide à l'environnement / APE**

① L'Aide à l'Environnement a pour objectif d'accompagner les entreprises qui réalisent des investissements intégrant un dépassement des normes ou ayant un caractère exemplaire pour la protection de l'environnement, l'utilisation des énergies renouvelables. Elle permet en outre de soutenir des investissements lourds visant à mieux maîtriser les risques et à réduire les impacts environnementaux. L'Aide à l'Environnement peut être mobilisée au titre de l'Appel à Projets Energies (APE) lancé le 24 janvier 2011.

647 000€ au bénéfice de la *société BIOGAZ de Gaillon* (Val de Reuil) pour la mise en oeuvre d'une unité de production de biogaz traitant 20 à 30 000 tonnes/an de déchets organiques ; sous produits et déchets ultimes valorisés en aval, chaleur cogénérée valorisée localement (domaine APE : développement des énergies renouvelables).

1 000 000€ au bénéfice de la *société Linnex Panneaux* (Allouville-Bellefosse) pour la mise en place d'une nouvelle ligne de production de panneaux en bois pour augmentation capacitaire et gain énergétique (domaine APE : promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie).

1 007 000€ au bénéfice de la *société EUROPAC* (St Etienne du Rouvray) pour l'amélioration de l'efficacité énergétique globale du site par acquisition d'une nouvelle presse permettant une économie supérieure à 15 % du coût du séchage du papier (domaine APE : promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie).

525 000€ au bénéfice de la *société Lefevre* (Grandes Ventés) pour la mise en place d'une chaudière biomasse et déploiement d'un plan d'efficacité énergétique avec système de séchoirs étuves (domaine APE : promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie).

574 000€ au bénéfice de la *société Négoce Papiers Cartons* (Alizay) pour la mise en place d'une plateforme de préparation pour combustible solide de récupération à partir de déchets papier carton et DIB (domaine APE : filière industrielle de l'économie verte, projet d'économie circulaire).

20 027€ au bénéfice de *l'EARL Bertram* (Bocasse) pour la mise en place d'une chaudière biomasse utilisant le pied de lin (domaine APE : développement des énergies renouvelables).

30 316€ et 32 526€ au bénéfice du *GAEC du Bout du Caule* (Le Caule Ste Beuve) pour, respectivement, la mise en place de 2 chaudières à bois et la mise en place d'un séchoir solaire pour les céréales (domaine APE : développement des énergies renouvelables).

- **Projets d'investissement d'envergure au titre de l'APE**

① La politique de soutien aux projets d'investissements d'envergure des entreprises dans le cadre de l'Appel à Projets Energies (APE) permet de soutenir les entreprises de toute taille ayant un projet d'implantation nouvelle ou d'investissement productif nouveau majeur et considéré comme mobile, créateur d'emplois ou présentant un caractère structurant pour le territoire régional et répondant aux objectifs de l'Appel à Projets Energies.

Prêt de 3 254 000 € proposé au bénéfice de l'entreprise *SNC RENAULT CLEON* pour l'industrialisation du groupe

motopropulseur électrique sur le site de Cléon.

- **Dispositif local d'accompagnement**

90 000€ au bénéfice de *l'association Haute-Normandie Active*, pour la mise en oeuvre du dispositif local d'accompagnement dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Ce dispositif d'aide au conseil pour les associations, prévoit : - la réalisation d'un diagnostic par l'association avec le soutien d'Haute-Normandie Active pour cibler et définir le cahier des charges de l'accompagnement, - le lancement d'une consultation et le choix du prestataire (entre HNA et l'association), - la réalisation de la prestation d'accompagnement.

La complémentarité du DLA avec les dispositifs Région pour le soutien aux associations : - conseil auprès des associations bénéficiaires des emplois-tremplins, pour favoriser la pérennisation des postes, - conseil et accompagnement auprès des associations aidées au titre de l'ESS, pour la consolidation de leur activité après le lancement

Economie sociale et solidaire

- **Aide Régionale à l'Economie Sociale et Solidaire**

① *L'ARESS est le nouveau dispositif regroupant le dispositif expérimental, le dispositif DEFI, etc. Elle permet un soutien à la création et/ou au développement/consolidation de l'activité. Il se décompose comme suit : l'ARESS Création soutient le lancement d'un projet et comprend un volet fonctionnement plafonné à 20 000 € par an et un volet investissement plafonné à 40 000 € sur deux ans ; l'ARESS Développement soutient la consolidation dans le cadre d'un projet de développement et comprend un volet fonctionnement plafonné à 20 000 € sur deux ans et un volet investissement plafonné à 40 000 € par projet.*

38 317€ en fonctionnement et 7 858€ en investissement au bénéfice de *l'association Les Plastiqueurs (Sotteville-les-Rouen)* pour la mise en place d'une activité sur le site de la Ferme des deux lions (Canteleu), de production et de diffusion d'événements culturels, autour d'un café librairie, dans une optique d'animation territoriale. Sur le site, est prévue l'installation d'une AMAP, d'une épicerie bio, et la création par la ville de Canteleu de Jardins ouverts à vocation pédagogique. En préfiguration du projet, et en attendant l'achèvement des travaux par la Ville de Canteleu, l'association expérimente « hors les murs » l'activité artistique et du café librairie. C'est cette expérimentation qui fait l'objet de la demande de subvention ARESS.

- **Animation des filières**

15 000€ à la *Chambre Régionale d'Economie Solidaire (CRES)* pour son programme d'actions 2011 : - mise en oeuvre du dispositif de mécénat de compétences en partenariat avec l'ADRESS, - organisation du mois de l'ESS, - études sur l'économie sociale en région.

- **Dispositif DEFI**

① *DEFI permet de favoriser l'émergence de projets haut-normands créateurs d'activités et d'emplois portés par les acteurs de l'économie sociale.*

20 372 € au bénéfice de *l'association RECIFE* pour la conception et la réalisation d'une « clé du savoir », cartable numérique à destination des personnes en parcours d'insertion professionnelle.

Economie des territoires - Agriculture

- **Installation de jeunes agriculteurs**

① *La Région relaie le dispositif national de dotation (DJA) et propose une subvention dite "coup de pouce agricole" pour les candidats à l'installation ne répondant pas aux critères de la DJA.*

DJA : un montant total de 43 000€ au bénéfice de 12 candidats à l'installation.

Coup de pouce : un montant total de 47 500€ au bénéfice de 13 candidats à l'installation parmi lesquelles 4 en maraîchage biologique, 1 en élevage caprin avec transformation et vente directe, 1 pépinière.

- **Valorisation fermière des produits agricoles**

① *Dans le cadre du contrat de projets Etat/Région 2007-2013, la Région Haute-Normandie a décidé de favoriser la valorisation fermière des produits par des exploitations agricoles implantées en Haute-Normandie. Le dispositif prévoit les taux maximum de subvention régionale suivants : 30 % pour la réalisation d'investissements de transformation des produits fermiers AOC et biologiques (création ou développement d'activité), 25 % pour la réalisation d'investissements de transformation des produits fermiers dans le cadre d'une création d'activité, 20% pour la réalisation d'investissements de transformation des produits fermiers dans le cadre du développement d'activité*

Un montant total de 118 932€ au bénéfice de 12 bénéficiaires. Parmi les projets : un atelier de transformation et conditionnement de farines à la ferme, des ateliers de transformation de produits laitiers, un abattoir de volailles biologiques.

- **Politique régionale de développement de la qualité des produits agricoles et agro-alimentaires**

250 000 € proposée en faveur de l'institut régional de la qualité agro-alimentaire de Normandie (IRQUA) pour la poursuite de ses missions 2011, à savoir :

- veille, sensibilisation et formation des opérateurs, des réseaux sur la qualité : participations à des salons, colloques..., intervention auprès des filières, contribution à la réflexion et aux échanges sur la nouvelle politique européenne de la qualité, animation de la Commission Qualité et des cercles de développement durable, diagnostic sur la mise en place des circuits d'approvisionnement régional en restauration scolaire, valorisation des circuits courts/produits de proximité en Normandie...

- développement de démarches et de projets qualité : accompagnement des porteurs de projet, des filières de proximité, travail sur le cahier des charges des appels d'offres de la restauration scolaire en faveur d'un approvisionnement durable et de qualité...

- promotion de l'origine de la qualité et du bien manger en Normandie : valorisation de la Normandie au salon international de l'agriculture, conception d'opération de communication, soutien et participation à des manifestations régionales permettant de faire rayonner la culture des produits de qualité en Normandie, conception d'outils pédagogiques...

- développement de la marque régionale des produits qualité « Bienvenue en Gourmandie »

- **Manifstations et actions de promotion**

3 000 € en faveur du *syndicat du fromage de Neufchâtel* pour l'organisation de la fête du fromage qui se tiendra les 17 et 18 septembre 2011 à Neufchâtel en Bray.

- **Soutien aux filières : filière de production animale**

16 495 € proposée en faveur de *l'association des éleveurs de bovins de race normande de Haute-Normandie* pour la

réalisation d'études personnalisées permettant d'analyser les conséquences économiques, techniques et environnementales liées à l'évolution de troupeaux de race mixte en race normande.

Economie des territoires - Tourisme

- **Fonds d'aide et de conseil à l'ingénierie touristique**

2 500€ au bénéfice de la SARL SD PARTICIPATIONS pour une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la création d'un hôtel-restaurant intégré dans une approche environnementale au Tréport : - normes Haute Qualité Environnementale, - produits bio, - écolabel

Recherche et innovation

- **Bourse technologique**

18 288 € un projet de création d'entreprise innovante en Haute-Normandie dont l'activité portera sur « la commercialisation de bio produits pour les arts plastiques et les loisirs créatifs».

- **Grands réseaux de recherche**

4 178 760 €, dont 2 367 835 € (56.6%) au titre du contrat de projets, et 1 810 925 € (43.3%) hors contrat de projets en faveur de la recherche, pour la structuration des Grands Réseaux de Recherche (GRR). Liste des projets sur demande.

- **Allocation de recherche doctorale**

① La Région accorde un financement aux établissements de recherche afin de salarier un ou plusieurs doctorants menant un projet de recherche dans un de leurs laboratoires pour une durée de trois ans. Ce dispositif a été mis en place pour attirer et sédentariser les meilleurs doctorants en région dans le cadre des grands réseaux de recherche (GRR). La sélection est établie en cohérence avec le calendrier des procédures de chaque école doctorale, au nombre de sept, avec le même niveau d'exigence que pour celle des allocations ministérielles.

3 720 000€ en faveur des établissements bénéficiaires. Liste sur demande.

- **Innov'région / APE**

90 000€ au bénéfice d'*AITHER LIGHTING* pour le développement de solutions d'éclairage économes en énergie par tubes fluorescents et services associés.

240 692€ au bénéfice de *P.E.G* pour le projet ISOLPAC, labellisé par le pôle UP-TEX, consistant à développer un complexe textile pour le parement et l'isolation extérieure des bâtiments.

Environnement

- **Restauration et protection de la biodiversité**

85 320 € en faveur de *l'association AQUACAUX* pour la réalisation d'une opération de restauration, préservation et entretien des espaces naturels littoraux fragiles et remarquables entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2012.

- **Soutien aux manifestations environnementales**

2 250 € au bénéfice de *l'association « 1001 légumes »* pour l'organisation du « 4ème festival des 1001 légumes ».

Energies

- **Dispositif Chèque Energie - bénéficiaires**

18 000€ pour 45 particuliers à bénéficier du chèque énergie Audit (400€/dossier), audit réalisé par des bureaux d'études conventionnés par la Région.

8 960€ pour les 4 premiers bénéficiaires du chèque énergie Travaux (fonction des recommandations de l'audit).

- **Dispositif chèque énergie - conventionnement de bureaux d'études.**

Conventionnement de trois bureaux d'études : SARL Habitat Basse Consommation Solutions (Gisors), EURL Stéphane Lherondel (Anglesqueville-Labras-Long) et SARL Betherm (Eu).

- **Traitement thermique et énergétique des logements sociaux / APE**

704 400 € en faveur de trois porteurs de projets pour la réalisation de quatre opérations exemplaires de réhabilitation de logements sociaux.

- **Bois-énergie- opérations collectives**

33 550€ au bénéfice de *l'association « Maison Familiale Rurale de Coqueréaumont »* pour la réalisation de l'installation d'une chaufferie au bois déchiqueté au Centre de Formation de Techniciens Agricoles à Saint-Georges-sur-Fontaine. L'opération consiste à remplacer 5 chaudières existantes (au fioul et au gaz) par une unique chaudière au bois et à créer un réseau de chaleur pour desservir l'ensemble des bâtiments (longueur du réseau de 250 mètres linéaires). La chaufferie sera équipée d'une chaudière bois de 220 KW.

Transports

- **HN'Go**

① Dans le cadre de la mise en place de la billettique, la Région Haute-Normandie a souhaité mettre en place une nouvelle gamme tarifaire régionale, dénommée « HN'go », plus simple et plus lisible, en remplacement de la gamme Région-Transports.

Création d'un titre « HN'Go Jeunes », ouvert au public âgé de moins de 26 ans pour la formule abonnement, et âgé de 18 à moins de 26 ans pour la formule carte de réduction.

- **Amélioration et extension du réseau de transports en commun de la CREA**

Individualisation d'une autorisation de programme de 150 000 € au titre des études préalables portant sur l'amélioration de la ligne 7 (Nord/Sud).

Culture

Plusieurs subventions aux associations, établissements culturels et à leurs événements. La liste sur demande.